



Commission permanente du conseil d'agglomération
sur le développement économique

**Rapport d'étude publique et recommandations
sur la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS)
dans l'agglomération de Montréal**

Rapport déposé au conseil d'agglomération
Le 26 août 2010

Ville de Montréal

Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275 rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission

Président

*M. Laval Demers CA
Conseiller de ville
Arrondissement de Saint-Laurent*

Vice-président

*M. Robert Coutu
Maire
Ville de Montréal-Est*

Membres

*M. Daniel Bélanger
Conseiller de ville
Arrondissement du Sud-Ouest*

*Mme Maria Calderone
Conseillère de ville
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles*

*M. Pierre Lampron
Conseiller de ville
Arrondissement de Rosemont –
La Petite-Patrie*

*M. Edgar Rouleau
Maire
Cité de Dorval*

*Mme Josée Troilo
Conseillère d'arrondissement
Arrondissement de LaSalle*

Montréal, le 26 août 2010

Monsieur Claude Dauphin
Président d'assemblée
Conseil d'agglomération de Montréal
Hôtel de ville de Montréal

Conformément au Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération (RCG 06-024), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique, le rapport de l'étude publique tenue en mai 2010 sur la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS) dans l'agglomération de Montréal ainsi que les recommandations de la commission adoptées le 22 juin 2010.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Laval Demers, CA
Président

Original signé

Pierre G. Laporte
Secrétaire-researchiste

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
• Le processus d'étude publique	4
La grappe des SVTS dans l'agglomération de Montréal	5
Les commentaires des citoyens et organismes	8
L'analyse des membres de la commission	10
Les recommandations de la commission	11
Annexe	13
• Citoyens et organismes ayant participé à l'étude publique	

Introduction

La Commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique a tenu une étude publique le 27 mai 2010 sur la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS) dans l'agglomération de Montréal. À l'occasion de cette assemblée publique, Mme Michelle Savoie, directrice générale de Montréal InVivo, a présenté la grappe des SVTS, les principaux enjeux de ce secteur d'activité pour les années à venir et le partenariat actuel et à développer avec l'agglomération de Montréal.

La commission a par la suite reçu les commentaires et les mémoires des citoyens et organismes intéressés. La commission a formulé ses recommandations qui ont été adoptées en assemblée publique le 22 juin 2010. Ces recommandations sont adressées au conseil d'agglomération afin de soutenir le développement de la grappe dans l'agglomération montréalaise et proposer des pistes nouvelles de collaboration entre l'agglomération et la grappe.

Le processus d'étude publique

Deux semaines avant l'assemblée publique, des avis précisant l'horaire et les modalités de participation ont paru dans deux grands quotidiens montréalais, un francophone et un anglophone. L'assemblée a également été annoncée au moyen d'un affichage dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, les hôtels de ville de l'agglomération et sur le site Internet des commissions du conseil. De plus, une invitation a été expédiée, par courrier régulier ou courrier électronique, à plus de 300 individus et organismes susceptibles d'être intéressés par le sujet et, enfin, un communiqué de presse a été transmis à tous les médias.

Quelque vingt personnes ont assisté à l'une ou l'autre des séances publiques. La commission a reçu trois interventions, dont un mémoire écrit. La commission a consacré trois séances de travail afin de préparer l'assemblée publique, analyser les interventions et formuler ses recommandations.

La grappe des SVTS dans l'agglomération de Montréal

Quantitativement, la grappe des SVTS compte 620 organisations, dont 150 centres de recherche et 80 filiales d'entreprises étrangères. On y dénombre 43 000 emplois. Montréal est aussi la première ville au Canada pour le nombre de centres de recherche publics et privés.

La grappe des SVTS veut regrouper tous les acteurs de l'écosystème intégré d'innovation : recherche fondamentale, recherche appliquée, développement clinique, production et commercialisation.

En axant le travail de la grappe sur la concertation, Montréal InVivo s'est donné pour mission de dynamiser et mobiliser les acteurs autour d'objectifs communs pour assurer la compétitivité et la croissance de la grappe des SVTS du Montréal métropolitain. La grappe vise donc à créer un écosystème d'innovation de classe mondiale :

- en développant et maintenant un environnement politique, législatif, réglementaire et commercial propice à la création de richesse;
- en stimulant les investissements et la croissance du secteur des SVTS par la mise en place d'initiatives structurantes;
- en stimulant la capacité d'innovation à tous les stades de la chaîne de création de valeur;
- en bâtissant et en développant des partenariats avec d'autres pôles de compétitivité au Québec, au Canada et dans le monde;
- en assurant l'accessibilité à une main-d'œuvre qualifiée et de haut niveau;
- en assurant la visibilité et la promotion de la grappe auprès des auditoires cibles et des partenaires;
- en collaborant étroitement avec ses membres au sein des chantiers de travail.

L'évolution récente du nombre d'emplois et du capital de risque investi dans les SVTS montre bien que la récente récession a conduit la grappe à un tournant stratégique. On assiste à une externalisation de la recherche et du développement en pharmaceutique, les entreprises des biotechnologies souffrent d'un manque de financement chronique et le secteur des technologies de la santé demeure éclaté mais représente une opportunité de croissance importante.

Montréal InVivo identifie plusieurs enjeux pour la grappe dans les mois et les années qui viennent :

- la recherche ne se traduit pas suffisamment en retombées économiques;
- l'industrie des biotechnologies connaît une érosion;

- il faut développer la formation et la rétention de l'expertise;
- il faut travailler à la reconnaissance du branding des SVTS (les autres régions du Canada étant très agressives à ce chapitre);
- il faut favoriser l'intégration des produits novateurs au marché québécois et la synergie entre les partenaires pour augmenter la productivité et la compétitivité des SVTS.

Les occasions à saisir sont nombreuses pour la grappe. Par exemple, les pharmaceutiques se retirent des phases de découvertes précoces et se tournent vers des ententes avec les entreprises des biotechnologies et le secteur de la recherche publique. Cela permet une disponibilité accrue de talents et un intérêt croissant des pharmaceutiques pour le financement des «biotechs».

On assiste à une croissance mondiale du marché des technologies de la santé qui, à Montréal, devrait profiter de l'effet de levier créé par la construction des centres hospitaliers universitaires (CHU).

Dans son bilan 2009, le secrétariat de la grappe insiste sur la nécessité de mettre l'accent sur la commercialisation dans l'ensemble des activités de la grappe.

Les priorités des prochaines années

La grappe a identifié cinq axes d'interventions prioritaires pour les années à venir :

- appuyer plus fortement les domaines de recherche les plus porteurs;
- accélérer le passage de la recherche à la commercialisation;
- accroître les collaborations entre les partenaires;
- accroître la notoriété de la grappe;
- miser sur les ressources humaines et la main-d'œuvre.

Pour Montréal InVivo, le leadership de la Ville de Montréal et de son maire sont importants pour soutenir les priorités de la grappe auprès des décideurs publics, notamment en ce qui a trait au financement à long terme de l'organisme, aux efforts pour améliorer l'environnement d'affaires dans la région et la compétitivité des entreprises sur la scène internationale.

De même, Montréal InVivo souligne le soutien apporté par l'agglomération de Montréal dans le dossier du campus des technologies de la santé. L'agglomération de Montréal peut aussi être un partenaire stratégique de la grappe dans plusieurs activités et projets, notamment :

- la mise en place d'un réseau de mentorat pour soutenir les jeunes entreprises;

- l'analyse prospective des besoins de formation pour soutenir la croissance de la grappe;
- des activités de sensibilisation à l'importance de la relève;
- le développement d'une offre montréalaise pour attirer des experts de haut niveau requis pour la croissance des SVTS;
- la valorisation des infrastructures de pointe des nouveaux CHU pour optimiser les retombées économiques et le positionnement international de Montréal;
- l'organisation d'événements de maillage locaux;
- la participation aux événements internationaux pour le rayonnement de la grappe.

Les commentaires des citoyens et organismes

Les trois intervenants lors de l'étude publique ont tous mis l'accent sur le rôle que joue et devrait jouer l'agglomération de Montréal pour soutenir la grappe et le développement d'entreprises dans les secteurs des SVTS.

Mme Laroche-Pierre, de Montréal International, a rappelé l'importance du secteur des sciences de la vie pour l'économie montréalaise. Il s'agit d'une des grandes forces de la région qu'il faut soutenir activement, plus particulièrement dans le contexte actuel de transformation de l'industrie.

M. Richard, de Gestion Valeo, a pour sa part mis en évidence le rôle des sociétés de valorisation dans la commercialisation des inventions et des découvertes faites ici.

Pour lui, Montréal peut jouer un rôle de premier plan pour favoriser le maillage entre les acteurs et peut aussi contribuer à identifier les besoins des entreprises. Il faut que les chercheurs et les inventeurs sortent un peu de la seule recherche fondamentale et soient bien au fait des besoins des entreprises.

Enfin, M. Gagnon, d'Innovitech, a fait porter son intervention sur l'importance de regrouper les forces vives des SVTS à Montréal. Pour lui, la grappe gagnerait à élargir son membership et à rassembler l'ensemble des intervenants du milieu pour mieux jouer son rôle. Montréal InVivo fait un travail remarquable mais, face à la concurrence des autres villes dans le nord-est de l'Amérique, il conviendrait que l'organisme soit davantage fédérateur et puisse compter sur plus de ressources. Il constate que la dispersion géographique actuelle des acteurs ne favorise pas la mobilisation d'un secteur en pleine transformation. Il y a là un défi de positionnement et de rayonnement sans précédent pour Montréal.

Innovitech propose quatre gestes importants pour la Ville et l'agglomération de Montréal dans une perspective d'appui à la grappe :

- Montréal doit être un promoteur engagé pour sa grappe des SVTS, car plusieurs projets 2025 émanent de ce secteur;
- Montréal doit faire en sorte que Montréal InVivo soit directement associé au projet Montréal Technopole, car la grappe a la capacité de faire collaborer les divers pôles de Montréal au sein d'une stratégie de développement économique intégrée;
- Montréal devrait confier à Montréal InVivo, en partenariat avec les principales associations industrielles du secteur, un mandat cadre de mobilisation et des mandats spécifiques de représentation et de rayonnement;

- Montréal devrait assumer le leadership dans la réalisation d'un grand événement annuel rassemblant les grands acteurs des SVTS dans un objectif de dégager une vision commune et réaliser un plan d'action compatible aux actions du milieu avec des engagements concrets.

L'analyse des membres de la commission

La grappe des SVTS n'est pas un organisme relevant de la gouvernance de l'agglomération de Montréal. À ce titre, les commissaires ont convenu qu'il n'était pas de la compétence de la commission de dicter à Montréal InVivo des façons de faire ou des orientations. Cependant, en tant que partenaire du milieu et en tant qu'administration d'une agglomération soucieuse de promouvoir et de soutenir le développement économique sur son territoire, Montréal se doit de poser des gestes, à l'intérieur de ses compétences, pour favoriser la réussite et la croissance de la grappe et ainsi en faire bénéficier l'ensemble de l'économie montréalaise.

La grappe des SVTS compte pour quelque 43 000 emplois de qualité dans la région. Pour les commissaires, il est clair que le contexte de vive concurrence dans l'industrie commande des gestes concertés pour attirer et retenir à Montréal les centres de recherche, les entreprises et les chercheurs de haut niveau. Cela doit passer par une amélioration constante de l'environnement d'affaires.

De même, la compétitivité des entreprises montréalaises sur la scène internationale doit être au cœur des préoccupations des décideurs publics à tous les niveaux. À ce titre, la commission croit que la construction des grands centres hospitaliers universitaires offre des occasions exceptionnelles pour attirer à Montréal les entreprises et les talents qui assureront la croissance de la grappe.

Les SVTS sont une des pierres d'assise de la ville de savoir et d'innovation que veut et peut devenir Montréal. En ce sens, il faut s'assurer que Montréal InVivo soit en mesure de disposer d'un financement et de ressources adéquates pour assurer la réalisation de sa mission.

Pour la commission, l'agglomération peut agir à court et moyen terme sur quatre points bien précis :

- la convergence des efforts des décideurs publics pour soutenir la grappe sur la base d'objectifs communs ;
- le soutien actif à des activités favorisant le rayonnement la grappe ;
- la présence de Montréal dans de grands forums internationaux en lien avec les SVTS ;
- l'attractivité de l'agglomération de Montréal pour les chercheurs et experts de haut niveau.

Les recommandations de la commission

Les recommandations de la commission ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

À noter que dans les considérants et les recommandations, Montréal désigne l'Agglomération, c'est-à-dire la Ville de Montréal et les villes liées, sauf indication contraire.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Remercie la direction et le personnel de Montréal InVivo pour leur collaboration active et fructueuse aux travaux de la commission,

Et remercie les citoyens qui ont participé à l'assemblée publique du 27 mai 2010.

CONSIDÉRANT l'importance de la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS) dans la région de Montréal qui compte pour plus de 43 000 emplois directs de haute qualité;

CONSIDÉRANT la présence dans la région de Montréal de 620 organisations, dont 150 centres de recherche et 80 filiales d'entreprises étrangères dans les secteurs des SVTS;

CONSIDÉRANT les enjeux importants auxquels font face les acteurs de la grappe des SVTS;

CONSIDÉRANT l'importance, dans un contexte hautement concurrentiel, d'attirer et de retenir à Montréal des centres de recherche, des entreprises et des chercheurs de haut niveau;

CONSIDÉRANT l'importance d'améliorer l'environnement d'affaires et la compétitivité des entreprises montréalaises des SVTS sur la scène internationale;

CONSIDÉRANT les projets de construction dans les centres hospitaliers universitaires et les opportunités que cela offre aux secteurs des SVTS ;

CONSIDÉRANT le rôle clé de Montréal InVivo dans le chantier de Montréal Technopole pour bâtir une ville de savoir de créativité et d'innovation, développer l'ensemble des actifs en sciences et technologies du territoire et attirer de nouveaux talents et de nouvelles compagnies ;

CONSIDÉRANT le rôle de Montréal InVivo à titre d'acteur de premier plan du développement et du rayonnement de la grappe des SVTS et de l'économie montréalaise;

CONSIDÉRANT la nécessité pour Montréal InVivo de disposer d'un financement adéquat pour assurer sa croissance et la réalisation de sa mission;

La commission recommande :

R-1

Que la Direction générale identifie des objectifs communs et des moyens à mettre en œuvre, à l'intérieur des compétences de l'agglomération de Montréal, pour soutenir Montréal InVivo et

Que l'agglomération de Montréal poursuive ses représentations auprès des grands décideurs publics dans le but d'assurer un soutien adéquat à long terme à la mission et aux activités de Montréal InVivo et de promouvoir les priorités de la grappe des SVTS.

R-2

Que l'agglomération de Montréal travaille avec divers partenaires, notamment les centres hospitaliers universitaires (CHU), afin de développer des stratégies de mobilisation et de vitrines technologiques qui permettront le rayonnement de l'industrie des SVTS dans son ensemble et

Que l'agglomération de Montréal joue un rôle de leader dans l'organisation, dès 2011, d'un événement annuel, réunissant les acteurs des sciences de la vie et des technologies de la santé, pour faire connaître les actifs, les défis et les succès de la grappe.

R-3

Que la Direction générale poursuive et intensifie les efforts pour que Montréal participe activement, notamment avec Montréal International, aux divers événements internationaux liés aux SVTS.

R-4

Que l'agglomération de Montréal travaille, de concert avec Montréal International et Montréal InVivo, au développement d'une offre montréalaise pour attirer à Montréal les experts de haut niveau essentiels à la croissance de la grappe.

Annexe

Organismes et citoyens ayant participé à l'étude publique

Gestion Valeo (M. Alain Richard)

Innovithec (M. Camille Gagnon)

Montréal International (Mme Stéphanie Laroche-Pierre)